Travaux STS : La direction épinglée par l'inspection du travail

Travaux STS – Irrespect des conditions de travail et dangers

La CGT le dénonce :
Les travaux **STS** « **Système Technologique de Sûreté** » (caméras, boutons d'alerte, portes sécurisées…) se réalisent sans fermeture d'agence et sans plan de prévention partagés avec la CSSCT.
Les agents et les usagers travaillent dans le bruit, la poussière et au milieu des travaux.
Depuis le début des travaux, la CGT réclame des inspections préalables communes avec notre direction et Sécuritas afin de valider ensemble les plans de préventions protégeant les agents.
Cette disposition du Code du travail (notamment l'Article L4121-2) a été rappelée en CSSCT par l'Inspection du travail.
Notre direction s'entête et refuse cette obligation.

Accidents du travail

Deux accidents du travail d'agents de France Travail ont eu lieu durant les travaux.
Il n'y avait pas de balisage, pas de sens de circulation des agents.
Les ouvriers, n'ayant pas le choix, étalent leur outils au milieu du public et des agents.

Visite surprise

La CGT a alerté l'inspection du travail sur le refus de l'établissement de ses obligations légales.
L'inspection du travail, accompagnée de membres de la CSSCT, a décidé d'organiser une visite au sein de l'agence de Rouen Aubette.
Dès l'entrée dans l'agence, l'inspectrice a pu constater que l'électricien obstruait l'entrée avec ses outils, tandis que d'autres ouvriers étaient juchés sur un escabeau, ce qui est totalement interdit si il n'est pas muni de garde corps.
Sur odre de l'inspection du travail, les travaux se sont donc arrêtés là.

Les agents en souffrance

La CGT alerte à nouveau sur les conditions de travail des agents quel que soit leur métier.
Le service sécurité des personnes et des biens qui manque cruellement de personnel pour s'occuper des 50 agences en travaux.
Les ELD sont démunies devant les entreprises qui, pressées par le donneur d'ordre, vont au plus vite sans prendre en compte la sécurité des agents, des demandeurs et des ouvriers eux même.

En agence, les nuisances des travaux sont intolérables. Par exemple, comment réaliser un entretien avec le bruit du marteau-piqueur qui perce une dalle béton ?

La direction sait organiser des fermetures pour des réunions ou séminaires, mais pas pour préserver la santé et la sécurité des agents.

Prochaines CSSCT : ordinaire aujourd'hui et extra le 19 juin

La CGT abordera une fois de plus les plans de prévention avant travaux afin de vous protéger au mieux !

« Sécurité, tous concernés, tous protégés ! »

Flashez le code pour vous syndiquer

12 juin 2025